

Regroupement volontaire avec la ville de Saint-Marc-des-Carières

Le 5 mars 2012, un comité conjoint des municipalités de Saint-Marc-des-Carières et de Saint-Gilbert a été créé pour analyser les impacts d'un regroupement pour deux municipalités sur une base volontaire. Le comité était formé de MM Christian Gravel, Sylvain Naud, Maryon Leclerc et Guy Denis pour la ville de Saint-Marc-des-Carières et de Mme Réjeanne Plamondon, MM Léo Gignac, Denis Marcotte et Christian Fontaine pour la municipalité de Saint-Gilbert. Ce comité était accompagné d'une personne ressource, Me Yves Boudreault de Tremblay, Bois Mignault Lemay, société d'avocats.

Les résultats de l'étude déposés par le comité sont clairs :

- Les deux communautés partagent déjà les mêmes intérêts;
- Saint-Gilbert profite d'une diminution de la taxe foncière générale;
- Conservation des locaux et des ressources humaines;

Les réflexions des membres du Conseil ont aussi porté sur :

- L'identité des gilbertains et gilbertaines au sein d'un regroupement volontaire
- La situation précaire des ressources financière, politique et administrative de notre municipalité
- Le niveau et la qualité des services.

Je suis très confiant des effets bénéfiques du projet de regroupement volontaire avec une ville qui possède davantage de moyens pour surmonter les défis de gestion de plus en plus importants pour notre communauté.

Toutefois à l'écoute des gens que nous avons rencontrés, en groupe pour consultation ou en rencontre privée, les membres du conseil municipal et moi-même devons, malgré nos conclusions et un certain déchirement, retirer le projet de regroupement volontaire avec Saint-Marc-des-Carières. Le projet ne pourra être réalisé maintenant. Je vous dis « à la prochaine fois! »

Projet de chaufferie collective à la biomasse forestière

Finalement le projet se poursuit. Il représente une très belle réalisation qui permet une visibilité importante pour Saint-Gilbert et il permettra une diminution des coûts de chauffage et une diminution de la taxe foncière.

Luc Gignac, maire

Le 5 novembre 2012



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT

Rapport du maire

pour l'exercice financier 2012

Séance régulière du Conseil, lundi le 5 novembre 2012

En ma qualité de Maire et conformément à l'article 955 du Code municipal, je dépose à la table du Conseil municipal le rapport sur la situation financière de la Municipalité pour l'exercice financier 2012.

D'abord, voici un extrait du rapport du vérificateur externe de la municipalité concernant la fin de l'exercice financier 2011.

EXERCICE FINANCIER 2011

EXTRAIT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2011 :

« Nous avons vérifié l'état consolidé de la situation financière de la Municipalité de Saint-Gilbert au 31 décembre 2011 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2011 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Après les affectations, les états financiers montraient un surplus de 54 826 \$. »

EXERCICE FINANCIER 2012

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS ET INDICATIONS PRÉLIMINAIRES

a) Le programme triennal d'immobilisations pour adopté par le Conseil le 12 décembre 2012 s'élevait à **998 177 \$** :

2012: - 597 837 \$ Travaux d'aqueduc (rue Principale)
- 200 340 \$ Chauffage à la biomasse forestière
2013: -100 000 \$ Infrastructures – Route du Moulin
2014: -100 000 \$ Infrastructures – Rue des Érables

b) Indications préliminaires sur les résultats de l'exercice financier en cours

Nous anticipons terminer cet exercice financier avec un léger surplus budgétaire.

PRINCIPALES RÉALISATIONS POUR L'ANNÉE 2012

- Protocole du financement public, études préliminaires, plans, et devis pour la réfection des infrastructures de la rue Principale - phase IV
- Étude de regroupement volontaire avec la ville de Saint-Marc-des-Carières
- Recherches et protocoles de financement public, études préliminaires, plan et devis de construction du projet de chaufferie collective à la biomasse forestière
- Révision du plan et de la réglementation d'urbanisme dans le secteur ouest de la rue Principale, afin d'autoriser des usages et constructions dans ce secteur sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec
- Mise aux normes des installations de traitement des eaux usées des résidences

SALAIRES ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES DES ÉLUS (2012)

Maire: 4 651 \$ salaire + 2 325 \$ allocation de dépenses
Conseiller: 1 134 \$ salaire + 567 \$ allocation de dépenses

Les rémunérations des membres du Conseil ont été fixées par le règlement no. 1-2010 et sont indexées à chaque année en fonction de l'augmentation de l'indice général des prix à la consommation pour la région de Québec, selon Statistiques Canada, jusqu'à concurrence d'un maximum de 3% l'an.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

Entreprises	Objet	Montant Incluant taxes
Aucune	n/a	n/a

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2013

- Travaux de réfection des infrastructures, rue Principale-phase IV
- Règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion-citerne conformément à l'entente de service relatif au service de protection incendie avec la ville de Saint-Marc-des-Carières
- Réalisation du projet de chaufferie collective à la biomasse forestière
- Programme d'aide financière à la construction résidentielle
- Programme d'amélioration de quartier dans le secteur urbanisé(PIIA)
- Révision des plans et règlements d'urbanisme suite à l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf

Programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 (PROJET)

2013 : - 380 000 \$ Réfection de la rue Principale, phase IV
- 280 000 \$ Chaufferie collective à la biomasse forestière
2014 : - 100 000 \$ Infrastructures – Route du Moulin
2015 : - 100 000 \$ Infrastructures –Route Létourneau

Province de Québec
Municipalité de Saint-Gilbert

Aux contribuables de la susdite municipalité,

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

QUE le Conseil municipal tiendra une **séance extraordinaire** qui aura lieu

LUNDI le 17 décembre 2012 à 20h00

et qui portera exclusivement sur le budget 2013
et le programme triennal d'immobilisations.

Toute personne intéressée peut se rendre à cette assemblée qui se tiendra au lieu habituel des délibérations du Conseil, soit au 110 rue Principale.

ORDRE DU JOUR:

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Prévisions budgétaires pour l'année 2013
3. Rapport triennal d'immobilisations 2013-2014-2015
4. Période de questions (portera sur le budget et le rapport triennal)
5. Levée de l'assemblée.

Donné à St-Gilbert, ce 5 novembre 2012

Christian Fontaine, directeur général et secrétaire-trésorier

Province de Québec
Municipalité de Saint-Gilbert

Aux contribuables de la susdite municipalité,

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directeur générale et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

QUE le Conseil municipal tiendra une **séance extraordinaire** qui aura lieu

LUNDI le 17 décembre 2012 à 20h00

et qui portera exclusivement sur le budget 2013
et le programme triennal d'immobilisations.

Toute personne intéressée peut se rendre à cette assemblée qui se tiendra au lieu habituel des délibérations du Conseil, soit au 110 rue Principale.

ORDRE DU JOUR:

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Prévisions budgétaires pour l'année 2012
3. Rapport triennal d'immobilisations 2013-2014-2015
4. Période de questions (portera sur le budget et le rapport triennal)
5. Levée de l'assemblée.

Donné à St-Gilbert, ce 5 novembre 2012

Christian Fontaine, directeur général et secrétaire-trésorier